

Presse Nationale

> Politique



Discussions sur le code électoral : Amadou Gon Coulibaly définit le mode opératoire

Le dialogue politique entre le gouvernement et les partis et groupements politiques a repris hier jeudi 9 janvier 2020 à la Primature à Abidjan-Plateau. On notait la présence côté pouvoir du Premier Ministre, Amadou Gon Coulibaly et plusieurs membres du gouvernement. Côté partis politiques, le Parti démocratique de Côte d'Ivoire (PDCI), était représenté par son secrétaire exécutif en chef, Maurice Kakou Guikahué, le Front populaire ivoirien, (FPI), par son président Pascal Affi N'Guessan, Ensemble pour la démocratie et la souveraineté (EDS) par son président Armand Ouégnin et le Rassemblement des Houphouëtistes pour la démocratie et la paix (RHDP) par son directeur exécutif, Adama Bictogo. Pour cette reprise, le code électoral devant régir l'organisation des élections en Côte d'Ivoire était au menu. « Cette première séance plénière sera consacrée à l'adoption des modes opératoires, des contraintes de calendrier, et le contexte institutionnel d'une CEI exerçant pleinement sa mission, sont deux éléments qui doivent nous orienter », a déclaré le Chef du gouvernement.



Ouverture du dialogue sur la réforme du code électoral, Amadou Gon Coulibaly : « Il faut aller vite »

Après le premier round des négociations entre le gouvernement et l'opposition sur la réforme de la Commission électorale indépendante début janvier 2019, les deux parties ont remis le couvert. Elles se sont retrouvées hier à la Primature pour échanger sur le code électoral. Le Premier Ministre Amadou Gon Coulibaly a indiqué que le temps presse. Il faut donc aller très vite. C'est pourquoi, il a souhaité que les travaux s'achèvent à la fin du mois de janvier 2020 afin de procéder à la validation du rapport final et à la signature du document final au cours de la première semaine de février 2020.



Oumé/Visite d'Amadou Gon Coulibaly dans le Gôh : Les populations se mobilisent

Face aux actions de développement réalisées par le Président Alassane Ouattara à travers son gouvernement piloté par le Premier Ministre Amadou Gon Coulibaly, les populations de la région du Gôh ont décidé d'exprimer leur reconnaissance au Chef de l'Etat. Elus, cadres de la région et l'ensemble des populations de la région du Gôh se mobilisent pour rendre un hommage au Président de la République à Oumé le samedi 11 janvier et à Gagnoa le dimanche 12 janvier 2020.

> Economie



Port autonome d'Abidjan : Près de 26 millions de tonnes de marchandises enregistrées en 2019

Selon le directeur général du Port autonome d'Abidjan, Hien Sié Yacouba, l'année 2019 s'est soldée, dans l'ensemble, par une évolution positive des trafics. Il l'a indiqué hier à la cérémonie de présentation de vœux. Ainsi le port enregistre, de façon provisoire, une croissance de 7% du trafic global des marchandises avec 25 827 167 tonnes en 2019 contre 24 177 261 tonnes en 2018. De manière spécifique, le trafic navire affiche une croissance de 1% par rapport à 2018 pendant que le trafic national a évolué de 6%. Cette performance, en croire Hien Sié, participe du renforcement de sa place de leader dans la sous-région.

> Société

Songon, station de production d'eau potable : Tchagba Laurent s'imprègne des réalités



« Voir l'état de fonctionnement de la station de production de 46000m³/jour d'eau potable, qui est un élément stratégique à travers le système de distribution ». Ces mots sont de Tchagba Laurent, ministre de l'Hydraulique de Côte d'Ivoire. Il les a tenus, hier à Adonkoi, village situé dans la commune de Songon. C'était à l'occasion d'une visite, qui avait pour objectif principal, de s'entretenir avec les techniciens travaillant sur ledit site. Et ce, afin de mieux comprendre les véritables raisons des perturbations répétées dans la production d'eau potable. Il a déclaré qu'il faut prendre des dispositions nouvelles, à l'effet de faire en sorte que cette usine de production ne vienne pas à connaître des désagréments sur la distribution en eau potable.



Affaire " un clandestin décède dans un train d'atterrissage d'avion " : Le ministre ivoirien des Transports porte plainte

Informé le mercredi 8 janvier 2020 par Air France de la découverte dans le puits du train d'atterrissage du vol AF 703 en provenance d'Abidjan du mardi 7 janvier 2020, par les services de piste de la compagnie à Paris, du corps sans vie d'un passager clandestin, le ministre ivoirien des Transports, Amadou Koné, n'a pas tardé à réagir. « Il s'agirait d'un adolescent de sexe masculin âgé d'environ 17 ans. Des enquêtes sont ouvertes aussi bien en France qu'en Côte d'Ivoire, pour déterminer l'identité du passager ainsi que les circonstances exactes de ce drame. Outre les enquêtes administratives qui ont débuté, immédiatement après l'annonce du drame et dont les résultats sont attendus dans les meilleurs délais », a-t-il expliqué. Indiquant qu'il a saisi le procureur de la République d'une plainte contre X, pour violation grave des dispositions de sécurité aéroportuaires et mise en danger de la vie d'autrui.



Obsèques de Wattao : Le programme complet

Les obsèques du colonel-major Issiaka Ouattara dit Wattao se dérouleront selon le calendrier qui suit : dimanche 2 février 2020, arrivée et accueil de la dépouille mortelle à l'aéroport Félix Houphouët-Boigny d'Abidjan Port-Bouët. Mercredi 5 février 2020, levée du corps à Ivosep Treichville suivie d'une veillée-hommage à Abidjan. Jeudi 6 février 2020, transfert de la dépouille au village du défunt, à Doropo suivi d'une veillée-hommage. Vendredi 7 février 2020, inhumation dans l'intimité familiale.

Vu sur le Net

> Politique



Démarrage du dialogue politique pour la "finalisation des travaux sur le code électoral" en Côte d'Ivoire

La deuxième phase du dialogue politique en Côte d'Ivoire a démarré jeudi après-midi à la Primature à Abidjan, au cours d'une cérémonie présidée par le Premier Ministre Amadou Gon Coulibaly. Lors de son discours d'ouverture, le Chef du gouvernement a indiqué qu'après la première phase de ce dialogue qui a permis la mise en place de la Commission électorale indépendante (CEI), cette nouvelle phase sera consacrée à la « finalisation des travaux relatifs au code électoral ». « Nous abordons cette nouvelle phase dans le même esprit d'ouverture et de dialogue constructif, pour la définition des règles devant régir l'organisation des élections en Côte d'Ivoire », a-t-il déclaré.



Les chefs d'état major des Armées du Burkina et de la Côte d'Ivoire se concertent à Ouagadougou

Le chef d'état major général des forces armées ivoiriennes, Lassina Doumbia, s'est entretenu ce jeudi 9 janvier 2020 à Ouagadougou avec son homologue burkinabè, le général Moïse Minoungou, rapporte la presse locale. Le général de corps d'armée Lassina Doumbia est revenu sur les rumeurs de violation du territoire ivoirien par des soldats burkinabè et sur la nécessité de faire front commun contre le terrorisme. « Il n'y a jamais eu de violation de notre territoire. Les forces burkinabè ont travaillé à l'intérieur de leur territoire. Cet incident n'a jamais existé », a-t-il déclaré. Aussi, il a souligné que « la lutte contre le terrorisme ne peut se faire seul. Il faut forcément une réponse collective ».

> Economie

Station de traitement d'eau à Adonkoi: Laurent Tchagba s'engage à régler tous les dysfonctionnements



Le gouvernement est décidé à mettre fin aux problèmes d'alimentation en eau potable à Abobo et Anyama. La résolution de la question de production de cette importante ressource est une donnée essentielle. C'est tout le sens de la visite de terrain que le ministre de l'Hydraulique, Laurent Tchagba, a effectué hier à la station de traitement d'eau potable d'Adonkoi dans la commune de Songon. « Nous avons constaté un certain nombre de dysfonctionnements qui font que très souvent la production d'eau baisse et induit des difficultés à faire une bonne distribution d'eau aux populations. A l'entame de la nouvelle année, nous sommes venus donc faire un diagnostic clair et détaillé du fonctionnement de cet instrument et voir comment prendre des dispositions à l'effet de régler tous les problèmes », a déclaré Laurent Tchagba, à la fin de la visite de la station.

> Société



Lutte contre la Pauvreté : La ministre Mariatou Koné remet du matériel agricole d'une valeur de 12 millions aux femmes de Tabagne.

A l'initiative de la ministre de la Solidarité, de la Cohésion sociale et de la Lutte contre la pauvreté, Mariatou Koné, les femmes de l'ONG Adia Tchinn regroupant dix villages de la sous-préfecture de Tabagne ont reçu, ce mercredi 8 janvier 2020 dans les locaux du Programme national de cohésion sociale (PNCS), un important lot de matériels agricoles. Cette action a été possible grâce à l'appui de l'ambassade de la République Populaire de Chine en Côte d'Ivoire. D'une valeur d'environ 12 millions de FCFA, ces équipements sont composés entre autres de tricycles, de semences, de produits phytosanitaires, de pulvérisateurs, d'arrosoirs, de brouettes etc. Cette action qui s'inscrit dans le cadre du Programme social du gouvernement (PS-Gouv) vise à lutter contre l'extrême pauvreté des femmes issues du milieu rural. (Source : Ministère)



Aéroport d'Abidjan : des mesures annoncées pour renforcer la sécurité

Au terme d'une séance de travail, jeudi, avec les responsables des structures en charge de la navigation aérienne dont le PCA et le DG de Aeria, général Abdoulaye Coulibaly et Gilles Darriau, le ministre des Transports, Amadou Koné, a assuré que les acquis en matière de sécurité à l'aéroport international Houphouët-Boigny ne s'en trouvent aucunement affectés. Cependant, relativement au voyageur retrouvé mort à l'aéroport de Paris (France) dans le train d'atterrissage d'un vol parti d'Abidjan, des mesures seront prises pour renforcer le niveau de vigilance sur la plateforme de l'aéroport. A titre conservatoire, il a été décidé d'améliorer l'éclairage sur le parking et la piste d'atterrissage pour éliminer les zones d'ombre ainsi que des travaux sur la clôture de l'aéroport qui a subi des «agressions à certains points». Le déguerpissement des populations situées aux alentours de l'aéroport.

> Sport



Taekwondo : Ruth Gbagbi n°1 mondial dans sa catégorie

Ruth Gbagbi, la taekwondo-ivoirienne, débute l'année 2020 avec une bonne nouvelle. Médaillée d'or, récemment, en finale des Grands prix de Moscou dans la catégorie de 67 kg chez les dames, elle est désormais la n°1 mondiale de la catégorie olympique (-67kg), après le classement du mois de janvier publié par la World Taekwondo. Sixième en décembre 2019 avec 347.89 points, Ruth Gbagbi a engrangé le maximum de points en l'espace d'un mois pour se retrouver au sommet avec 417.81 points.

Agence de Presse

> Politique



La CEI va bénéficier d'un appui du RESEAO pour des élections paisibles

Le Réseau des commissions électorales de la CEDEAO (RESAO) va apporter son appui à la Commission électorale indépendante (CEI), en vue de l'organisation des prochaines élections générales en Côte d'Ivoire. Lors d'une séance de travail avec le bureau de la CEI conduite par son président, Ibrahim Coulibaly-Kuibiert, mercredi à Abidjan, sur le processus électoral en cours en Côte d'Ivoire, le président en exercice du RESAO, Francis Gabriel Oke, a expliqué comment le réseau pourra contribuer à la réalisation d'élections paisibles, rapporte une note d'information de l'institution. Selon le président Francis Gabriel Oke, son réseau a appuyé plusieurs commissions électorales en Afrique de l'Ouest.

La prochaine rencontre entre les partis politiques et le gouvernement prévue le 15 janvier



La prochaine rencontre entre les partis politiques de l'opposition et du pouvoir et le gouvernement ivoirien est prévue, le 15 janvier, a annoncé le directeur exécutif du Rassemblement des Houphouëtistes pour démocratie et la paix (RHDP), Adama Bictogo. A l'issue de la première rencontre présidée par le Chef du gouvernement, Amadou Gon Coulibaly, avec les partis politiques ivoiriens, sur le code électoral, Adama Bictogo a salué la deuxième phase de dialogue politique, menée "sur instruction du Président de la République, Alassane Ouattara".

> Economie



Côte d'Ivoire: l'Impôt minimum forfaitaire, actuellement suspendu, représente 1 milliard FCfa

L'Impôt minimum forfaitaire (IMF), une taxe fiscale en Côte d'Ivoire, actuellement suspendue, représente 1 milliard de FCFA sur plus de 2 500 milliards FCFA que mobilise l'administration fiscale ivoirienne, selon le directeur général des Impôts, Abou Sié Ouattara. Cette taxe fiscale jugée « antiéconomique » par le secteur privé « n'est pas l'enjeu budgétaire », a dit jeudi le DG des Impôts, lors d'une présentation aux journalistes de l'annexe fiscale portant budget de l'Etat ivoirien pour l'exercice 2020. Le gouvernement, dira-t-il, a décidé que l'application de l'IMF soit « suspendue pour cette année 2020 parce que des études sont en cours pour réformer cet impôt d'autant plus que le secteur privé n'est pas tendre avec l'administration fiscale » sur cette taxe.



Le PAA veut consolider sa position de leader de la sous-région en 2020

Le Port autonome d'Abidjan (PAA) veut consolider sa position de leader portuaire de la sous-région ouest africaine en 2020, a indiqué, jeudi, le directeur général, Hien Sié, lors d'une cérémonie de présentation de vœux, organisée à Treichville. En 2020, le PAA compte poursuivre ses objectifs de développement avec la mise en œuvre de divers projets. Il s'agit notamment de l'inauguration du 2ème Terminal à conteneurs et du terminal RoRo, de la pose de la première pierre du futur terminal céréalier courant janvier, de la viabilisation des 40 hectares de terrains remblayés pour la création d'une nouvelle zone industrielle à Biétry (Marcory) et de l'extension du réseau routier avec le bitumage de la voie GESTOCI-Zimbabwe-Vridi.



Accédez à l'information officielle du Gouvernement de Côte d'Ivoire en un clic www.gouv.ci



Pour toute information, prière contacter la Division Information et Relations publiques pour le Développement du CICG.
Contact : +225 57 54 03 60 - Email : info@cicg.gouv.ci - Site Web : www.gouv.ci.

© Cette revue de presse est produite par le Centre d'Information et de Communication Gouvernementale et mise à la disposition des structures ministérielles. Elle n'exprime pas l'opinion du CICG, et ne saurait aucunement engager le Gouvernement de Côte d'Ivoire. Les surtitres et les titres sont ceux des articles de presse à l'original. Prière d'en tenir compte si vous lisez, réimprimez, copiez, archivez ou renvoyez ledit document.